

## var SS00270A - Numéro d'identification du prestataire auxiliaire (*Soins de santé*)

<b>Synonyme</b>	Numéro INAMI du prestataire auxiliaire	<b>Code</b>	SS00270A	
<b>Description</b>	<p>Le numéro d'identification du prestataire auxiliaire. Cette variable est remplie dans les situations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>lorsque la prestation de soins est attestée par un infirmier mais effectuée par un aide-soignant, on indique le numéro d'identification de l'aide-soignant (<a href="#">Norme du prestataire</a> = 2).</li> <li>lorsque la prestation de soins est attestée par un médecin qui a accès aux données du Dossier médical global (DMG) mais n'en est pas le gestionnaire, on indique le numéro d'identification du gestionnaire (<a href="#">Norme du prestataire</a> = 4). Ceci concerne uniquement les situations de diminution du ticket modérateur en raison du DMG.</li> <li>lorsque la prestation de soins est attestée par un médecin mais effectuée par un médecin stagiaire, on indique alors le numéro d'identification du stagiaire (<a href="#">Norme du prestataire</a> = 5).</li> </ul>	<b>Format SAS</b>	8. (numeric)	
		<b>Variable(s) équivalente(s)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><a href="#">SS00270B-Qualification du prestataire auxiliaire</a></li> <li><a href="#">SS00340-Norme du prestataire</a></li> </ul>	
		<b>Mots clés</b>	<a href="#">Prestations de soins de santé</a> , <a href="#">Prestataires de soins de santé</a>	
	<p><i>Codification</i>            Ce numéro est composé comme suit :            BB PPPP CC            où :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>BB: code profession;</li> <li>PPPP: numéro d'ordre;</li> <li>CC: chiffre de contrôle = 97 – le reste de la division des six premiers chiffres du numéro d'agrément divisé par 97 (mod 97).</li> </ul>			
	<p><i>Remarques</i>            La variable est toujours remplie pour les prestations infirmières pour lesquelles des enregistrements statistiques avec pseudo-codes sont nécessaires. Dans ce cas, la variable <a href="#">Norme du prestataire</a> peut également prendre la valeur 1 ou 9.            Vous trouverez davantage d'informations sur la façon dont cette variable est complétée dans les instructions de facturation de l'INAMI, à consulter sur le <a href="#">site web de l'INAMI</a> sous '<b>Comment remplir et transmettre les données de facturation électronique ?</b>' (recherchez Enregistrement de type 50 Zone 49). Vous trouverez en Annexe 16 de ce document davantage d'informations relatives à la structure du numéro d'agrément INAMI.</p>			
<b>Disponible</b>	<b>Database</b> <a href="#">Soins de santé</a>	<b>Variantes</b> ALL	<b>Premières données</b> 2015-01-01	<b>Dernières données</b> 2025-09-30
<b>Info demandes de données</b>	<p>Cette variable est toujours livrée sous forme codée, à moins que le Comité de sécurité de l'information (CSI) n'ait accordé une autorisation explicite.</p> <p>Cette variable est à l'origine numérique ; une fois codée, elle devient alphanumérique. Le nombre de positions avant et après codage reste inchangé.</p>			

Source: Agence Intermutualiste (<https://aim-ima.be>)